



Y. Braun-Pivet était au collège l'après-midi

« L'Assemblée vient à vous », souriait Yaël Braun-Pivet en arrivant dans la cour du collège de Pont-l'Évêque, pressée de rencontrer les élèves qui avaient prévu de voir le palais Bourbon le 15 mars dernier.

Sauf que la grève en avait décidé autrement. Christophe Blanchet, député MoDem, a invité la présidente de l'Assemblée nationale pour un temps d'échange avec ces jeunes de 3^e.

« Pouvez-vous nous expliquer l'article 49.3 ? »

Pendant une heure et demie, ils l'ont interrogée sur le métier de député, la parité dans l'Assemblée, les difficultés de la fonction... « On se présente parce qu'on se sent utile », « il faut être sincère, c'est passionnant », a partagé Yaël Braun-Pivet côté réjouissance.

Les échanges étaient sérieux. « C'est parti pour un peu de droit constitutionnel », a taquiné l'élue pour rebondir sur le « Pouvez-vous nous expliquer l'article 49.3 ? » dégainé par un audacieux.

Car oui, la mobilisation ne faiblit pas dans la rue pour s'opposer à la réforme des retraites et au récent usage du 49.3. Pendant la visite, quelques manifestants faisaient entendre leur « Macron Démission » depuis le trottoir, sans avoir pu échanger avec la présidente lors de son départ en voiture vers une autre séquence organisée par le député du Calvados.

Par procuration, Yaël Braun-Pivet a répondu à ce mécontent dans la salle de classe, dans l'après-midi. L'article 49.3 est utile, selon la présidente de l'Assemblée nationale, « quand il y a de l'obstruction parlementaire qui empêche d'aller au bout du débat ». Les collégiens repartiront aussi avec la notion de « motion de censure », censée contrebalancer l'obstruction.

« Il faut respecter les députés, qui se battent pour l'intérêt général », a pu aussi partager Christophe Blanchet. Même si « on ne peut pas être d'accord à 100 % » sur tout, en convient-il avec Yaël Braun-Pivet.

Kevin VERGER.



Yaël Braun-Pivet, présidente de l'Assemblée nationale, invitée par Christophe Blanchet, député, était au collège de Pont-l'Évêque, vendredi. Thomas Brégaris/ Ouest-France